

**Synthèse d'évaluation de projet rédigée par le rapporteur
- Appel à projets VTT 2009**

Les notes doivent être accompagnées d'un commentaire. Elles seront utilisées avec un poids différent en fonction de la nature du projet : (recherche fondamentale, recherche industrielle, développement expérimental, plate-forme). La note à la rubrique 11 reflète l'avis général du rapporteur. Elle ne résulte pas obligatoirement d'une moyenne pondérée des notes précédentes même si elle doit être en cohérence avec l'impression d'ensemble qui s'en dégage.

Le barème est : 5 = excellent, 4 = très bon, 3 = bon, 2 = juste, 1 = médiocre, 0 = éliminatoire ou non éligible.

COMMENTAIRES DU RAPPORTEUR	AVIS TRANSMIS AUX PORTEURS DU PROJET
Section destinées à inscrire les commentaires et notes du rapporteur pour la traçabilité de l'élaboration des avis du Comité d'Évaluation. Il est inutile de reprendre dans les commentaires les textes apparaissant dans l'avis destiné aux porteurs de projets.	Les informations contenues dans ces sections seront assemblées pour constituer le retour transmis aux porteurs de projet. Elles exprimeront l'avis du Comité d'Évaluation et seront transmises par l'ANR dans le courrier informant le coordinateur de la décision de sélection du projet. Cette synthèse reflète l'avis du Comité d'Évaluation. Elle pourra être enrichie de l'avis du Comité de Pilotage. L'ANR se réserve la possibilité d'effectuer des modifications si besoin, auquel cas le président du Comité d'Évaluation sera consulté.

Acronyme et nom du projet	
----------------------------------	--

Nom et Prénom du rapporteur		Date	
------------------------------------	--	-------------	--

	COMMENTAIRES & NOTES	AVIS TRANSMIS AUX PORTEURS DU PROJET
Bref résumé du projet (5 à 6 lignes au format du tableau)		

1. Pertinence de la proposition au regard des orientations de l'appel à projets <ul style="list-style-type: none"> • Adéquation aux axes thématiques de l'appel à projets. • Adéquation du sujet à la nature du projet. • Crédibilité du partenariat vis-à-vis de la nature du projet : équilibre entreprises / laboratoires, choix du coordinateur. 	Note de 0 à 5	Pertinence de la proposition au regard des orientations de l'appel à projets
	Justification & commentaires	
<ul style="list-style-type: none"> • Nature du projet selon vous : recherche fondamentale (RF), recherche industrielle (RI), développement expérimental (DE) (voir définitions en annexe § I.1 de l'appel à projets) 		
2. Qualité scientifique et technique <ul style="list-style-type: none"> • Excellence scientifique en termes de progrès des connaissances vis-à-vis de l'état de l'art. • Caractère innovant, en termes d'innovation technologique ou de perspectives d'innovation par rapport à l'existant. • Levée de verrous technologiques. • Intégration des champs disciplinaires. 	Note de 0 à 5	Qualité scientifique et technique
	Justification & commentaires	
3. Méthodologie, qualité de la construction du projet et de la coordination <ul style="list-style-type: none"> • Positionnement par rapport à l'état de l'art ou de l'innovation technologique. • Faisabilité scientifique et technique du projet, choix des méthodes, gestion des risques scientifiques. • Structuration du projet, rigueur de définition des résultats finaux (livrables), identification de jalons. • Qualité du plan de coordination (expérience, gestion financière et juridique du projet), implication du coordinateur. • Stratégie de valorisation et de protection des résultats du projet. 	Note de 0 à 5	Méthodologie, qualité de la construction du projet et de la coordination
	Justification & commentaires	

4. Impact global du projet <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation ou intégration des résultats du projet par la communauté scientifique, industrielle ou la société, et impact du projet en termes d'acquisition de savoir-faire, pour les plates-formes, rôle pour conforter une position française sur un marché. • Perspectives d'application industrielle ou technologique et de potentiel économique et commercial, plan d'affaire, intégration dans l'activité industrielle. Crédibilité de la valorisation annoncée. • Complémentarité avec d'autres projets existants. • Normalisation. 	Note de 0 à 5	Impact global du projet
	Justification & commentaires	
5. Qualité du consortium <ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'excellence scientifique ou d'expertise des équipes. • Adéquation entre partenariat et objectifs scientifiques et techniques. • Complémentarité du partenariat. • Ouverture à de nouveaux acteurs. • Rôle actif du (des) partenaires entreprises. 	Note de 0 à 5	Qualité du consortium
	Justification & commentaires	
6. Adéquation projet – moyens / Faisabilité du projet <ul style="list-style-type: none"> • Réalisme du calendrier. • Adaptation à la conduite du projet des moyens mis en œuvre. • Adaptation et justification du montant de l'aide demandée. • Adaptation des coûts de coordination. • Justification des moyens en personnels. • Justification des moyens en personnels non permanents (stage, thèse, post-docs). • Évaluation du montant des investissements et achats d'équipement. • Évaluation des autres postes financiers (missions, sous-traitance, consommables...). 	Note de 0 à 5	Adéquation projet – moyens / Faisabilité du projet
	Justification & commentaires	

7 Impact sur l'environnement (à définir si pertinent au cas par cas) <ul style="list-style-type: none"> • évaluation de l'impact sur les gaz à effet de serre • évaluation de l'impact sur les polluants • évaluation de l'impact sur les émissions sonores • analyse des problématiques de cycle de vie 	Note de 0 à 5	Questions diverses
	Justification & commentaires	
	Justification & commentaires	
	Justification & commentaires	

Commentaires servant de base à la synthèse d'évaluation adressée au proposant

<p>Acronyme et nom du projet</p>	<p>N°= Dossier</p>	
<p>Avis général - Proposition de classement</p> <ul style="list-style-type: none"> • A (recommandés), B (acceptables), et C (rejetés) • Conclusion : points forts et points faibles • Recommandations au projet <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour les projets non retenus afin de leur fournir les d'informations leur permettant de comprendre et éventuellement de s'améliorer ○ Pour les projets retenus, afin de justifier les modifications demandées, et de faciliter leur suivi une fois les projets démarrés. • Éventuellement, demandes de modifications pour les projets retenus 	<p>Classement proposé A//B/C</p>	<p>Conclusion : points forts et point faibles</p>
	<p>Justification & commentaires</p>	
		<p>Recommandations</p>
		<p>Demandes de modifications pour les projets retenus</p>

En déposant ce rapport sur le site d'évaluation de l'appel à projets, je reconnais avoir pris connaissance de la charte de déontologie de l'ANR de l'avoir accepté et déclare que, autant que je sache, je n'ai aucun conflit d'intérêt, dans l'évaluation de cette proposition.

Extrait de la charte de déontologie de l'ANR : « Par conflit d'intérêt on entend toute situation où un individu est amené 1) à porter un jugement, 2) à participer à une prise de décision, dont lui-même pourrait tirer un bénéfice direct ou indirect dans le cadre de ses activités de scientifique ou de responsable scientifique. La charte de déontologie de l'ANR est disponible à l'adresse <http://www.agence-nationale-recherche.fr/documents/chartedeontologie.pdf>